

La lettre du SAGE

Ellé Isole Laïta



ÉDITO

L'ensemble des citoyens et les acteurs de l'eau étaient récemment consultés sur les « questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du SDAGE* Loire-Bretagne.

La CLE a souhaité profiter de cette consultation pour poursuivre sa politique de sensibilisation sur le SAGE, le SDAGE et leurs enjeux et prendre en compte les préoccupations du public vis-à-vis des questions de l'eau.

Le 12 avril 2013 à Gourin avait lieu la première conférence organisée par le SMEIL, en présence du sénateur-maire du Morbihan, Joël Labbé. Cette rencontre qui a réuni une quarantaine de personnes a donné lieu à des débats riches et intéressants sur la gestion des zones humides, l'impact des pesticides sur la santé, la place de la politique agricole dans la reconquête de la qualité des eaux...

Les discussions tenues préfigurent la phase de révision du SAGE Ellé-Isole-Laïta, un travail qui pourrait débiter en 2014 et qui s'étalera sur plusieurs années. Pour qu'il soit véritablement l'outil collectif planifiant la politique publique locale de l'eau, je souhaite solliciter tous les acteurs et organiser d'autres débats afin d'aboutir avec la



Commission Locale de l'Eau, février 2013

synergie de tous à un SAGE révisé partagé et ambitieux.

Ce nouveau numéro de la lettre d'information fait par ailleurs un point sur le contrat territorial « Milieux aquatiques » porté par Roi Morvan Communauté. Il informe également sur les inventaires des cours d'eau menés sur le territoire, ainsi que sur l'exposition itinérante sur les économies d'eau présentée sur quelques communes en mars dernier.

Bonne lecture.

Marcel JAMBOU
Président de la CLE
du SAGE Ellé-Isole-Laïta
Président du Syndicat Mixte
Ellé-Isole-Laïta

* SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SOMMAIRE

2 LE DOSSIER
Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques Ellé amont, bientôt le démarrage des travaux

3 LE SAGE EIL À LA LOUPE
Les inventaires de cours d'eau
EN IMAGES
Retour sur la conférence-débat sur l'eau à Gourin

Une exposition itinérante sur les économies d'eau

4 ACTUALITÉS
AGENDA



LE DOSSIER

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) Ellé amont, bientôt le démarrage des travaux

Il s'agit d'un contrat d'une durée de 5 ans passé entre la collectivité Roi Morvan Communauté et les financeurs (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Général du Morbihan, Région). Il a pour but de développer un programme pluriannuel de restauration et d'entretien de milieux aquatiques, pour atteindre le bon état écologique des eaux et corriger les altérations identifiées, en particulier hydromorphologiques.

AVANCÉE ET TRAVAUX ENVISAGÉS

La communauté de communes met actuellement en place un nouveau CTMA sur l'Ellé amont et ses affluents afin de poursuivre les travaux menés lors du premier Contrat Restauration Entretien (CRE) qui s'est déroulé de 2003 à 2009. Une étude préalable, démarrée depuis 2010 est en voie de finalisation. Après l'état des lieux, l'année 2012 et ce début d'année 2013 ont permis notamment l'élaboration du schéma directeur et de l'avant-projet.

Les travaux envisagés :

- La renaturation et la diversification du **lit des cours d'eau**
- La restauration et l'entretien de la végétation sur **les berges**
- L'aménagement d'**abreuvoirs**
- La lutte contre les **espèces envahissantes**
- L'aménagement de petits **ouvrages** de franchissement pour améliorer la continuité écologique

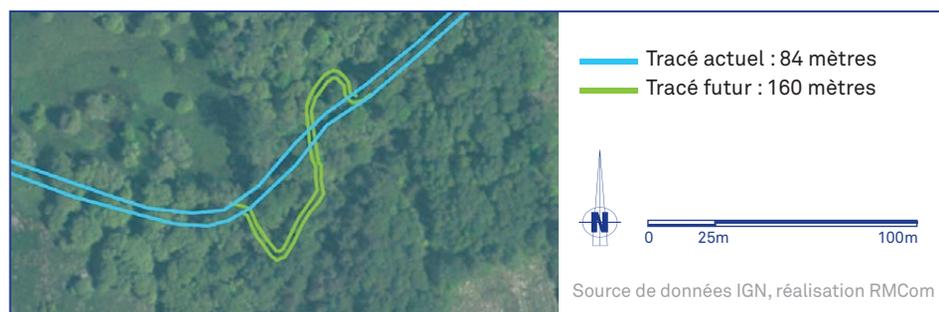
ZOOM SUR UN PROJET-PILOTE

Lors des opérations d'aménagements fonciers conduites sur le secteur, certains cours d'eau recalibrés, déplacés de leur tracé d'origine ont pu accentuer les effets des inondations à l'aval.

Pour initier ce contrat et servir de site pilote, Roi Morvan Communauté conduira dès la fin de cet été les premiers travaux de renaturation sur un secteur où deux anciens méandres encore visibles sur le terrain seront réactivés sur un linéaire de 160 m.



Cours d'eau recalibré et rectiligne - la connexion avec l'ancien méandre est encore visible



LE 1^{ER} CRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 95 kms de cours d'eau restaurés
- 15 kms de cours d'eau entretenus
- Pour un montant de 407 000 € TTC

CALENDRIER

Printemps 2013

Validation du CTMA par le comité de pilotage

Été 2013

Mise à l'approbation du CTMA en conseil communautaire

Automne 2013

Enquête publique

Mi-2014

Démarrage des travaux

POURQUOI LA RENATURATION ?

La renaturation ou le reméandrage d'un cours d'eau vise à rétablir ou maintenir ses fonctions écologiques, en particulier :

- **Restaurer un « espace de liberté »** suffisant au cours d'eau
- **Rétablir un régime hydrologique proche de l'état naturel** pour réduire l'onde de crue à l'aval, restaurer la liaison entre le milieu naturel aquatique et le milieu riverain et limiter les processus d'érosion des berges et du fond du lit
- **Diversifier les habitats naturels** et favoriser ainsi la biodiversité
- **Restaurer la capacité d'autoépuration** et donc la **qualité des eaux**

Les inventaires de cours d'eau

Prescriptions E.3-1 et E.3-2 du PAGD*
du SAGE EIL

« Les communes doivent réaliser un inventaire des cours d'eau sur leur territoire avant le 10 juillet 2013 selon les préconisations du cahier des charges élaboré par le SMEIL. Elles doivent ensuite les annexer aux documents d'urbanisme dans le cadre de leur élaboration ou de leur révision. »

L'ensemble du linéaire des cours d'eau sur un territoire est souvent mal connu, en particulier à l'amont des bassins versants où le chevelu est dense. Pour améliorer cette connaissance, le SAGE préconise la réalisation d'inventaires communaux.

Hormis la frange commune avec le syndicat du Scorff, tous les inventaires sont désormais terminés ou en cours de finalisation avec l'appui d'un comité de pilotage communal.

* PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

CHIFFRES-CLÉS

Densité moyenne :
20 ml/ha par commune

Linéaire de cours d'eau ajouté :
14 % en moyenne par commune

À VENIR

Une plaquette d'information sur les cours d'eau sortira fin d'année 2013.

Un cours d'eau est défini à minima par la présence de 3 des 4 critères illustrés ci-dessous :



Écoulement même après 8 jours sans pluie



Présence de particules différentes au fond du cours d'eau : cailloux, graviers, sable...



Berge d'au moins 10 cm



Présence d'une faune ou d'une flore aquatique

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE-DÉBAT SUR L'EAU À GOURIN



Du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013, citoyens et acteurs de l'eau étaient consultés sur les « questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du SDAGE* Loire-Bretagne.

Pour débattre sur ce sujet, la CLE a organisé le 12 avril dernier une conférence à Gourin. En présence notamment de Joël LABBE (sénateur-maire du Morbihan), les participants ont pu échanger sur le futur SDAGE 2016-2021, les actions en cours sur le bassin versant Ellé-Isolé-Laïta et l'emploi des pesticides.

* SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LES ÉCONOMIES D'EAU



Lors de la semaine d'animation autour de l'eau organisée par Eau et Rivières de Bretagne fin mars, une exposition itinérante conçue pour sensibiliser le grand public aux économies d'eau domestique était présente sur les communes de Bannalec, Quimperlé et Scaër. Écoliers et résidents ont pu découvrir des gestes simples et des méthodes faciles pour économiser l'eau au quotidien.

L'ÉTUDE BILAN BESOINS-RESSOURCES-SÉCURITÉ, LES CONCLUSIONS DE LA CLE DU 28/02/13

Le bureau d'études Egis Eau a présenté en CLE en février dernier les conclusions de l'étude et les solutions d'aménagement proposées sur le bassin versant pour sécuriser l'alimentation en eau potable.

Les débats ont permis notamment d'écarter définitivement le projet d'un important barrage à l'amont du territoire et de valider la mise en service de nouveaux forages à Gourin et Roudouallec. À l'aval, la CLE souhaite qu'une certaine

souplesse réglementaire dans le respect des débits soit admise en période d'étiage critique (conformément aux résultats de l'étude conduite sur les DMB*) et que les connaissances à l'échelle du bassin soient approfondies sur le stockage des eaux souterraines et sur les échanges possibles entre la ressource superficielle et les nappes.

* DMB : Débit Minimum Biologique « garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui peuplent le cours d'eau » - code de l'environnement

LES DIAGNOSTICS « ÉCONOMIE D'EAU », 5 NOUVELLES COMMUNES EN 2013

Initiées il y a maintenant un an sur 4 communes, le SMEIL poursuit ces actions en 2013 sur Bannalec, Clohars-Carnoët, Meslan, Lanvénegan et Guiscriff. Les résultats des diagnostics sont attendus pour décembre prochain.

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LES INONDATIONS PRÊTE POUR L'HIVER PROCHAIN

Suite au travail d'étudiants sur la mémoire du risque, le SMEIL construit actuellement une exposition itinérante sur les inondations du bassin. L'agence MarkediA, basée à Cergy-Pontoise, apportera son aide dans la conception de cette exposition qui circulera dans toutes les communes du territoire dès l'hiver prochain.

UNE ÉTUDE SUR L'OPPORTUNITÉ DE METTRE EN PLACE UN PAPI ET DES ACTIONS POUR PRÉSERVER LES CHAMPS D'EXPANSION DE CRUES

Avant d'envisager un PAPI* sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta, Julian BRUT, étudiant en master 2 à Tours, réalise actuellement un diagnostic approfondi et partagé du risque « Inondation » sur le territoire. Son travail permettra de définir une stratégie locale, présentant les objectifs poursuivis

en termes de gestion des risques. En outre, le SMEIL exploite et croise cette année l'ensemble des données disponibles pour caractériser les zones inondables, notamment au regard de leurs prises en compte dans les documents d'urbanisme.

* PAPI : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations, outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités pour la promotion d'une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences

LE CONTRAT NATURA 2000 SUR LES GUERNS, DES TRAVAUX D'ABATTAGE DE SAULES EN 2013

Sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Quimperlé, le contrat Natura 2000 (2011-2015) sur les « Guerns » se poursuit avec l'appui du SMEIL et du coordinateur du site, Lorient Agglomération. Sur 2011 et 2012, ce sont 5 ha de roselière et 2,5 ha

de mégaphorbiaie qui ont été fauchées. Cet été 2013, la fauche est reconduite sur 2,5 ha de roselière et 5 ha de mégaphorbiaie supplémentaires. De plus, une expérimentation de débardage à cheval de saules sera réalisée sur un 1 ha.

AGENDA

Formation des collectivités au
désherbage alternatif
(CNFPT-SMEIL) : 9 - 10 octobre 2013

Manifestation « Ma ville est
belle sans pesticides » :
automne 2013 au Faouët

Journées d'échange et de démonstrations de matériel pour
l'entretien des zones humides :
automne 2013 (un évènement dans le
56 et un dans le 29)

CLE : 2^{ème} semestre 2013

BREIZH BOCAGE EN ROI MORVAN COMMUNAUTÉ, LES TRAVAUX RÉALISÉS



Plantation sur la commune de Meslan

Débuté en 2010 sur la communauté de communes, le programme « Breizh Bocage » vise à préserver et renforcer le maillage bocager en Bretagne. Deux premières phases de travaux se sont déroulées en 2012 et se termineront à l'automne avec la création de 46 kms de haies et talus, 4,7 ha de bosquets et 2,7 kms de restauration de haies pour un montant total de 274 000 € TTC. Une troisième tranche de travaux pourrait se dérouler à l'automne prochain.

UNE ÉTUDE HYDROSÉDIMENTAIRE EN COURS SUR LA LAÏTA

Après un premier travail de recherche bibliographique et de recueil de données mené en 2011, le cabinet InViVo mandaté par le SMEIL analyse actuellement toutes les informations disponibles pour établir un diagnostic de l'estuaire, visant à mieux connaître les mouvements des sédiments dans la Laïta.

Les financeurs du SMEIL :



Directeur de la publication : Marcel JAMBOU
Responsable de la rédaction : SMEIL
Conception et réalisation : 56 Degrés
Illustrations : SMEIL, Roi Morvan Communauté,
ville de Quimperlé
Impression en 1800 exemplaires sur papier recyclé

CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta
3, rue Eric Tabarly - Kervidanou 4 - CS 20245
29 394 Quimperlé cedex
Tel. : 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49
cle.sage.laïta@ville-quimperle.fr
Toutes les infos du SAGE EIL :
<http://gesteau.eaufrance.fr/sage/elle-isole-laïta>